

**PROCES-VERBAL**  
**Séance du jeudi 23 mars 2023**  
20h00 – 22h00

|            |   |   |
|------------|---|---|
| Présents : | M. Philippe Somsky<br>M. Breda Eugenio<br>M. Olivier Descloux<br>M. Thierry Wolters<br>Mme Roxane Berger<br>M. Sebastiano Merzaghi<br>M. Vincent Odier<br>M. Mathias Favez<br>Mme Delphine Hilty<br>Mme Manon Brodard<br>Mme Catherine Roulet | Président<br>Représentant foot<br>Municipal<br>Représentant scolaire<br>Parent d'élève et représentante de l'APE<br>Parent d'élève<br>Représentant civil<br>Représentante scolaire<br>Parent d'élève<br>Représentante scolaire<br>Représentante communale |
| Excusés :  | M. Olivier Simon<br>Mme Ariane Annen Dévaud<br>Mme Kelly Deriaz (malade)  | Représentant EFAJE<br>Représentante entreprise<br>Collaboratrice administrative au SEJL   |

La séance est enregistrée et retranscrite par Mme K. Deriaz dans un 2<sup>ème</sup> temps.

\*\*\*\*\*

**L'ordre du jour :**

1. Accueil et bienvenue
2. Approbation de l'OJ
3. Approbation du PV du 10 novembre 2022
4. Communications de la Municipalité
5. Communications de la Direction
  - Camp 8P à l'Île d'Yeu
  - Horaires futurs 9-11S
6. Divers et communications individuelles

**1) Accueil et bienvenue**

Ouverture de la séance à 20h00 par **M. Somsky** qui souhaite la bienvenue à tous.

**M. Wolters** présente M. Mathias Favez qui remplace Mme Cibert Prod'hom. M. Favez est enseignant de 9-11 en sport, français et maître de classe. Il remercie ce dernier pour sa présence au Conseil d'établissement et lui souhaite la bienvenue.

**2) Approbation de l'OJ**

L'OJ est approuvé par l'assemblée.

### 3) Approbation du PV du 10 novembre 2022

- **M. Descloux** souhaite enlever le « donc » à la phrase suivante du point 5 « communications de la municipalité » : *la température de l'eau de la piscine n'a pas été modifiée. Notre piscine est chauffée au bois avec nos arbres et est ~~donc~~ à 26 degrés.*

### 4 Communications de la Municipalité – M. Philippe Somsy

- Organisation du Noël solidaire avec une mobilisation des jeunes de l'école qui travaillent tout au long de l'année avec l'équipe YOLO, au travers des activités parascolaires, pour organiser ce moment. Ils souhaitent soutenir l'association « Point d'eau » avec les fonds récoltés, lors de ventes organisées. Les aînés du Mont solidaire étaient également présents.
- « Mon'Apprentissage » a eu lieu le 8 février 2023 et a rencontré encore plus de succès que l'année dernière (croissance modeste et durable). Il y a une quarantaine d'entreprises qui étaient présentes aux RDV organisés, avec l'aide de l'école et de la SICNL qui sont très impliquées dans ce projet.

**M. Somsy** explique que, dans le cadre de Lausanne Région, il a participé à l'organisation d'une manifestation sur la formation professionnelle lors de laquelle M. Borloz a cité plusieurs fois le « Mon'Apprentissage » en exemple lors de son discours. Des slides avec des photos de l'aula ont également été présentées.

**M. Wolters** précise que le lieu de la Grande salle était très approprié et que ça pourrait perdurer dans le temps, dans la mesure du possible. **M. Somsy** souligne aussi que ça pourrait se dérouler à Cugy voire Cheseaux qui souhaitent se joindre au projet. **M. Wolters** souhaite souligner le grand travail des professeurs également dans ce projet.

**Mme Berger** rajoute que « Mon'Apprentissage » a aussi été créé dans le but que les enfants du Mont puissent obtenir des places d'apprentissage au sein des entreprises de leur commune. Si le réseau s'agrandit, il faudra peut-être penser à faire en sorte que les élèves de telle commune aient la priorité dans celle-ci. L'idée de « Mon'Apprentissage » est de mettre en relation les jeunes avec les entreprises de leur commune.

**Mme Hilty** demande si nous avons une idée du nombre de contrats qui sont signés suite à cet exercice ? **M. Wolters** répond que oui mais qu'il n'a pas les chiffres en tête. Il souligne que ça ouvre aussi l'opportunité de pouvoir faire des stages. Il exprime son inquiétude sur le fait qu'il y a de moins en moins de jeunes qui cherchent un apprentissage. Les élèves se tournent de plus en plus vers des RAC ou des classes de culture générale. **M. Somsy** répond qu'il y a plusieurs raisons qui expliquent cette tendance et qu'en cas d'intérêt il pourrait dans une future séance proposer quelques clés de lecture pour appréhender cette thématique. Il souligne que les employeurs, à l'heure actuelle, préfèrent engager des jeunes de 18-19 ans plutôt que des jeunes de 15 ans car ils sont plus matures.

**M. Somsy** rappelle et encourage les membres du CE à amener des points à l'OJ ou de faire la demande pour qu'un sujet soit approfondi.

- Au début du mois mars a eu lieu une nuit en salle de gym avec des jeunes qui fréquentent l'espace YOLO ainsi que 2 animateurs socio culturels. Chouette moment de partages et très apprécié par les jeunes. **M. Somsy** remercie le SEBA pour le prêt de la salle de gym.
- Le 9 mars dernier a eu lieu le vernissage des activités parascolaires. 80 personnes environ ont participé à cette exposition de travaux des élèves (dessins manga, écriture et illustration, couture, yoga, théâtre). **M. Wolters** demande que l'école soit informée de ces vernissages. **M. Favez** répond qu'un flyer a été distribué via les casiers des professeurs de classe à tous les élèves.
- Le 22 mars a eu lieu une lecture de contes avec Mme Aebi (conteuse) en lien avec la semaine sur le racisme.

- Le 29 mars aura lieu une lecture de contes par « Tralala Lita » pour les enfants dès 6 ans sur le thème de l'estime de soi et de la diversité.
- Lors des vacances de Pâques, un centre aéré sera organisé du 17 au 21 avril par l'équipe YOLO pour les jeunes de la 5 à la 11<sup>e</sup> avec différentes activités. Les plus petits ont l'occasion de faire des activités avec les ateliers « Bulles d'air » à Lausanne.
- A la mi-février, **M. Somsky** explique qu'il a réuni plusieurs personnes ressources (professeurs et externes), afin d'imaginer 2 concepts : « l'école à vélo » (école hors les murs en créant un parc à vélos pour les élèves du Mottier) et la création d'un « Repair café - fablab » (en lien avec la future salle des travaux manuels du Mottier B). 2 groupes de personnes sont actuellement en train de travailler sur ces deux projets, afin de partager des idées et revenir prochainement avec des propositions.

### Communications de la Municipalité – M. Olivier Descloux :

- La commune de Cheseaux-sur-Lausanne a invité la Municipalité à l'inauguration de sa nouvelle école qui se trouve sur un terrain de 2'000 m<sup>2</sup> avec une salle de gym, 8 salles de classe, un réfectoire et une bibliothèque ce qui représente à peu près l'équivalent de l'école des Martines.  
Dans le cadre de « Champ d'Aullie », nous devons construire une école qui sera sur un terrain qui est 3 fois plus grand et un bâtiment qui aura 5 fois plus de capacités, ce qui est un challenge. Ce projet est très important et l'EPS est également pleinement investie dans ce projet.

M. Wolters tout comme M. Somsky font partie du jury ; en effet, un concours d'architecture est en cours. Le lauréat du concours sera connu début juillet 2023. 13 bureaux ont été retenus et font partie du concours.

Un vrai concept a été établi (il ne s'agit pas que du bâtiment en soi) la parcelle est incorporée dans un quartier entier donc il y a un règlement de quartier dans lequel est développé un concept de fonctionnement de quartier, notamment les voies de communication à l'intérieur du quartier et la manière dont il est structuré. Des lignes directrices sont données dans le règlement du concours, notamment la question des matériaux, de la modularité du bâtiment (18 classes, une UAPE et une certaine modularité, afin de faire évoluer le bâtiment). Le bâtiment ne sera pas seulement une école mais également UAPE, avec une double salle de gym (équivalent au Mottier F actuellement). L'idée serait également de mettre des salles à disposition des gens du quartier qui souhaiteraient se rencontrer, par exemple. Le toit pourrait même être utilisé (pourquoi pas une cour d'école ou autre). Toutes les idées sont ouvertes et entre les mains des bureaux d'architecture. Ils devront également tenir compte des aménagements extérieurs et proposer un concept de qualité.

**M. Somsky** propose à M. Breda de faire une présentation, lors de la prochaine séance du CE, avec des slides ou autres en lien avec le travail à l'extérieur en compagnie des jeunes.

**M. Breda** accepte et propose également de parler de la préservation de la biodiversité.

**M. Wolters** rappelle qu'il y a toujours le projet de faire participer les jeunes à l'aménagement extérieur (jardin) du Mottier B et que la commune soutiendrait le projet. Il propose donc à M. Breda de partager son exposé à M. Grivel et M. Dubois, responsables de la durabilité, également Mme Lechthaler qui est également beaucoup impliquée. M. Breda fera un exposé lors de la prochaine séance et nous inviterons MM Grivel et Dubois ainsi que Mme Lechthaler.

**M. Descloux** informe également que la cour de récréation du Mottier va être redimensionnée (il y a des normes qui impliquent tant de m<sup>2</sup> par élève) donc il faudra

- l'agrandir et une partie sera couverte avec un récupérateur d'eau de pluie (possibilité d'arroser le jardin avec l'eau récupérée).
- Une demande est remontée du Conseil des élèves qui souhaitent garder leurs chaussures dans le Mottier A. Suite à une discussion entre les élèves et un chef de service, il a été décidé que les élèves pourront garder leurs chaussures dans le bâtiment du Mottier A mais que ça serait testé sur 2-3 mois, afin de voir si cela fonctionne. Les élèves peuvent garder leurs chaussures mais doivent, en contrepartie, rester sur les chemins et ne pas couper à travers les pelouses. Cela abîme l'herbe et ils ramènent de la terre dans les salles. M. Descloux se réjouit de faire le bilan.
- 50 jeunes du Mont viendront travailler dans les bâtiments scolaires, cet été, au maximum 2 semaines (ils seront rémunérés). **M. Breda** propose d'établir une attestation pour valoriser leur travail. L'idée est retenue et encouragée.
- Le chantier du Mottier B est en très bonne voie, le toit a été posé. Les utilisateurs de ce bâtiment auront la chance d'avoir une belle vue sur le Jura ainsi que sur Genève, depuis le toit.

## 5 Communications de la Direction

- Il n'y aura malheureusement plus de voyage sur l'île d'Yeu (faillite de l'endroit utilisé pour les camps). Un nouvel endroit a été trouvé : « l'île de Quiberon » qui est un peu plus au nord et plus loin. L'EPS du Mont va tester cet endroit cette année. L'EPS de Cugy va, quant à elle, tester « Noirmoutier ». Un bilan sera effectué à la fin des camps, afin de choisir le meilleur endroit et de pouvoir éventuellement garder ce partage des bus entre Le Mont et Cugy. Les activités seront plus intéressantes que sur l'île d'Yeu (gain d'un jour de voile sur Noirmoutier, par exemple).
- Il y a actuellement une zone grise qui est le temps d'attente pour les bus dans les petits collèges dans laquelle il y a des difficultés entre les élèves. Cette zone grise n'est pas sous la responsabilité de l'école ni des parents et donc cela pose problème. Un parent a fait remonter un souci et cela a déclenché une nouvelle réflexion entre MM Wolters et von Arx. Un courrier pourrait être fait aux familles afin de leur expliquer que ce temps d'attente est sous la responsabilité de la commune mais que ça n'est pas possible de mettre un surveillant derrière chaque enfant. Une part du travail peut se faire à la maison en expliquant aux enfants comment se comporter lors d'un temps d'attente pour le bus. Une animation va être mise en place, afin d'expliquer aux élèves de 1 à 6 P ce qui est attendu d'eux lors de ce temps d'attente et comment ils doivent réagir en cas de problème, lors de ce temps de transition. Nous allons également faire appel à CarPostal qui a un service de médiation, afin de voir ce qu'il est possible de faire. M. von Arx va également prendre contact avec le patrouilleur des Martines et voir dans quelle mesure il serait possible qu'il soit présent dans ces moments-là.  
Le but du courrier serait de dédramatiser la situation mais d'expliquer que quoi qu'il se mette en place, le risque zéro n'existe pas.
- **M. Wolters** informe qu'il invitera MM Grivel et Dubois ainsi que Mme Lechthaler le 8 juin prochain, lors de la prochaine séance, afin de parler de la durabilité. En automne prochain, M. Wolters propose de faire venir une éducatrice en milieu scolaire ainsi que l'équipe de PSPS.
- Un des projets en lien avec les horaires avait été choisi lors de la dernière séance (version 2). M. Wolters s'est tourné vers le Conseil de direction, afin de voir comment cette version pourrait être mise en œuvre.

Cette discussion a relevé 2 difficultés :

- L'horaire des 1-6P n'étant plus aligné sur l'horaire des 7-11S, il aurait un impact sur une trentaine de professionnels : aides à l'intégration, les enseignants spécialisés qui donnent différentes mesures, les professeurs d'éducation physique ainsi que les heures de piscine sont également impactés par ce changement.
- Jusqu'en 2027 au minimum, il y aura des classes de 5-6P sur le site du Mottier et dès l'année prochaine encore davantage. Jusqu'à l'arrivée du collège de Champ d'Aullie pour la rentrée 2027, il y aura au minimum 8 classes de 5-6P qui seront sur le site. Le problème est surtout lié au partage des locaux communs (salle de gym par exemple).

Une possibilité serait d'aligner tous les horaires. Soit 8h15 (minimum du cadre légal pour les petits) ou 8h30. Si tout le monde commence à 8h15, le transport des élèves pourrait être un souci car il y a actuellement deux tournées (un pour les petits et l'autre pour les plus grands). Cela engendrerait des coûts supplémentaires pour la commune car il faudrait une capacité de transport plus grande si tout le monde commence en même temps.

**M. Wolters** explique que la variante de 8h15 ne semblait pas convenir aux enseignants des 1-6P, en effet, il est expliqué que l'horaire de 8h15 pourrait ne pas convenir aux parents car il faudrait qu'ils amènent leur enfant 15 minutes avant, surtout les plus petits (1-2P). **M. Somsy** explique qu'il ne comprend pas cet argument car les parents ont tendance à amener leur enfant en garderie, entre 7h et 8h, donc encore plus vite que ce qui est proposé.

**Mme Berger** précise qu'il y a autant de parents qui commencent plus tôt que de parents qui commencent plus tard. Cette décision n'est pas là pour arranger les parents mais l'objectif est de faire commencer les plus grands plus tard ce qui leur sera bénéfique.

**M. Wolters** explique également que le fait de faire commencer tout le monde à 8h30 ferait terminer les grands à 17h00, même si ça n'est pas tous les jours. Les cours FAC de grec et d'italien ne pourraient plus avoir lieu, ce qui serait dommage. **Mme Berger** complète en soulignant qu'il serait possible de raccourcir la pause de midi de 2h00 à 1h30, ce qui ne décalerait pas la fin des cours à 17h00. Elle trouve dommage d'attendre 2027 pour faire quelque chose, alors que peut-être rien ne se fera fait cette année-là. **M. Wolters** explique que le but d'attendre 2027 est d'avoir spécifiquement un seul site avec les 7-11S et ainsi ne pas le partager avec les 5-6P. Le fait d'attendre 3 ans permettrait de ne pas chambouler un système qui fonctionne pour les plus petits, les familles et les enseignants.

**Mme Berger** demande comment cela se passe dans les autres établissements scolaires.

**M. Wolters** répond que les petits 1-6P commencent tous entre 8h25 et 8h30 et les plus grands entre 7h30 et max 7h50, par exemple, à Froideville qui regroupe des élèves de plusieurs villages alentours.

**M. Descloux** propose de continuer la démarche, malgré les difficultés relevées par l'école qui ne sont pas à ignorer ou qui ne doivent pas non plus bloquer le projet. Il propose de faire venir des spécialistes (sommeil et nutrition), afin de leur faire part de la variante choisie, ainsi que des difficultés relevées et de tenir compte de leur avis de professionnels. Il propose également qu'un sondage soit mis sur pied, afin d'entendre l'avis des parents.

**Mme Berger** rappelle qu'il est nécessaire d'avoir d'abord une variante finale, avant de la présenter aux spécialistes de la santé. **M. Wolters** répond que la version 2 qui a avait été

choisie modifierait uniquement les 7-11S ce qui n'est absolument pas possible de faire pour le moment. Si les horaires doivent être changés, il sera nécessaire de modifier également ceux des plus petits, afin de les aligner aux plus grands. Ce qui signifie que tout le monde devrait commencer l'école à 8h15 ou 8h30.

**Mme Berger** ne trouve pas nécessaire de faire appel à des experts de la santé. Elle propose qu'une variante soit proposée aux parents avec le détail des horaires de la journée complète (début et fin, pause de midi). Il est également important que toute la logistique fonctionne (transport scolaire, réfectoire, horaires des professeurs etc.). Elle partage également qu'elle reçoit des appels de parents qui la questionnent sur cette possibilité de changement d'horaires. Il y a donc une réelle demande.

**Mme Hilty** partage l'avis de Mme Berger et souligne qu'il est important que le processus avance, afin qu'une consultation soit effectuée auprès des parents.

**M. Wolters** propose de travailler sur les deux variantes (8h15 et 8h30) et à les présenter aux parents. 34 périodes pour les 9-11 et 32 périodes pour les 7-8. Il propose de réaliser 3 variantes : une à 8h15, une à 8h20 et une à 8h30 ce qui montrera les différents impacts (temps de pause de midi, appuis, activités parascolaires et fin de la journée pour les 9-11S).

**M. Breda** explique qu'il sera important que les différentes variantes soient sur tableau, afin de pouvoir les présenter aux parents et qu'ils visualisent les points forts et les faiblesses des variantes. Il sera important que les ressources (bus, enseignants) soient bien détaillées, afin de pouvoir choisir la meilleure option.

**M. Somsky** conclut la discussion des horaires en proposant à M. Wolters de revenir avec les nouvelles variantes dont il est question et avec une proposition de sondage. Il est proposé que le sondage soit présenté avant les vacances d'été.

**M. Wolters** partage sa crainte d'être seul à travailler sur les variantes et le sondage. Il souligne l'importance également de questionner le corps enseignant ainsi que la compagnie CarPostal qui seront également impactés par un changement d'horaires.

**M. Somsky** précise qu'il n'y a pas d'urgence avant l'été pour présenter les variantes et le sondage, mais qu'il est important de fixer des objectifs pour avancer.

## 6 Divers et communications individuelles

- **M. Merzaghi** annonce que, conformément à la réglementation, le "quart parent" souhaite organiser une assemblée des parents courant mai et il présente brièvement le concept. Après discussion entre les représentants, il en est ressorti qu'ils avaient besoin de l'aide de la commune et de l'école pour la transmission des informations.  
Ils ne souhaitent pas appeler cette soirée atelier mais un échange entre parents afin d'avoir une vue d'ensemble de la vie de l'écolier. Partager sur les forces et les faiblesses, valoriser ce qui fonctionne bien et voir ce qu'il pourrait être amené de nouveau et ainsi avoir une ligne directrice pour les prochaines années.  
**M. Somsky** propose que l'équipe lui fasse un mail avec ses différents besoins en salle, apéritif et autres. La commune les soutiendra avec plaisir pour la partie logistique. M. Descloux félicite la démarche.
- **Mme Roulet** demande si nous avons des livres sur les différents types de handicap car la fondation « Insieme » reçoit des demandes de professeurs qui souhaitent obtenir de la documentation ou des livres et également de nombreux parents qui souhaitent que leur

enfant atteint d'un handicap puisse intégrer l'école obligatoire. Elle souhaite que ce sujet soit repris dans le cadre du Conseil d'établissement. **M. Wolters** entend la demande de Mme Roulet et lui partage le fait que ce sujet serait plutôt à traiter au niveau cantonal et non au niveau du Conseil d'établissement. **M. Somsy** propose que le sujet soit abordé lorsque l'équipe PSPS viendra à la rentrée prochaine. **M. Wolters** exprime que la volonté de faire une école inclusive est là mais qu'il manque malheureusement les ressources pour la mise en œuvre.

- **Mme Berger** demande si le 28 mars prochain aura lieu une nouvelle grève. **M. Wolters** répond positivement. Pour les classes primaires la grève aura lieu l'après-midi et pour les 9-11S toute la journée. La fermeture des classes dépendra du nombre d'enseignants qui feront la grève. M. Wolters en connaîtra le nombre l'après-midi du 24 mars. **Mme Hilty** demande si le site internet pourrait être un moyen d'avertir les parents avant le courrier d'information de la grève. **M. Wolters** propose de mentionner dans les agendas que les parents peuvent aller consulter le site internet dès le lundi 27 mars. **Mme Hilty** souligne que la proposition d'accueil qui a toujours été faite a été très appréciée et a permis de ne jamais laisser les parents sans solution.
- **Mme Hilty** demande à M. Wolters s'il existe une liste d'adresses mail professionnels des enseignants sur le site internet. **M. Wolters** répond que non et qu'il serait envisageable de distribuer une liste en début d'année et de la coller dans l'agenda. **M. Wolters** précise qu'il est également possible de passer par le secrétariat de l'école ([eps.lemont@vd.ch](mailto:eps.lemont@vd.ch)) qui transmettra ensuite l'information au professeur concerné.
- **M. Merzaghi** demande à M. Somsy si le fait de faire commencer les activités parascolaires à 15h40 est voulu ? Cela limite l'accès à certains enfants suivant où ils sont scolarisés et où se déroule l'activité. **M. Somsy** répond qu'à son sens oui mais qu'il va investiguer auprès du service de la jeunesse et des loisirs et apporter une précision à ce sujet, lors de la prochaine séance.

**La prochaine séance est fixée au 8 juin 2023 à 20h à la salle du Conseil communal.**

La parole n'étant plus demandée, le président lève la séance à 22h30.

Le président :



P. Somsy

La secrétaire :



K. Deriaz